

Le domaine de Reppeau

À l'entrée de Wierde, sur la gauche de la route de Jausse, la belle ferme de Reppeau est un des hauts-lieux de l'histoire du village, arrière-fief cité, comme on l'a vu, dans de multiples documents dès le XIV^e siècle. La ferme de Reppeau a évidemment subi de nombreuses transformations, mais sa grange, dont l'encadrement est daté de 1571, est une des plus belles du genre ; elle a été étudiée dans le détail, et tant le soin apporté à sa construction que le souci décoratif et la finesse de l'assemblage des charpentes témoignent de son statut seigneurial ¹²⁹. La porte du corps de logis est quant à elle datée de 1764. L'ensemble architectural est certainement le plus intéressant du village, hors l'église bien entendu.

Le premier occupant de Reppeau qui nous soit connu vivait au début du XIV^e siècle : c'est un nommé Jean Fastré de Naninne. En 1380, Guillaume Proost, seigneur de Thynes et de Faulx, reporte à Jean Hustin de Naninne la cour tréfoncière de *Repeau sous Wierde*. Un Jean Jacques dit Melo apparaît en 1561 et 1571 dans divers litiges avec les manants de Wierde ; le conflit porte sur les droits que les villageois revendiquent dans les bois de Reppeau et des coupes de chênes qu'ils y ont faites. Le président du Conseil provincial de Namur, Guillaume de Mansuy, vient enquêter en personne. Les droits de ce Melo sur Reppeau ne sont pas clairs.

Au XVII^e siècle par contre, les maîtres du domaine sont les Robionoy, famille qui a souvent fait parler d'elle, et pas toujours à son avantage. Robionoy est un vieux patronyme namurois, issu du nom d'un hameau de Floreffe ; autour de l'an 1600, de nombreux Robionoy apparaissent dans la vie namuroise, certains exerçant des fonctions publiques. Une famille d'artistes porte aussi ce nom, sans qu'un lien puisse d'ailleurs être établi avec les maîtres de Reppeau ; un Pierchon de Robionoy est mentionné comme *entretailleur* (sculpteur) en 1538, un Nicolas est également *tailleur d'images*, un Jehan peint des blasons.

À la fin du XVII^e siècle, Thierry de Robionoy, seigneur de Reppeau, est chairier de Namur ; le chairier est le receveur communal, on l'appelle aussi bourgmestre, fonction distincte de celle du mayeur. Il compte aussi au nombre des dix plus anciens avocats du Conseil de Namur, ce qui lui vaut le privilège d'une exemption de charges et de garde en vertu d'un acte du Conseil Privé de *leurs Altesses* (les archiducs) du 12 octobre 1612. Mais curieusement, à la même époque, les *terriers* indiquent que les fermes de Reppeau et d'Andoy appartiennent à Thierry Hannon le vieux. En 1561 déjà, un Thierry Hannon était en procès au sujet d'une pièce de terre à Wierde ; à la fin du siècle, on le voit engagé dans une série de procédures à propos des fermes de la Thour à Andoy et de Reppeau à Wierde, occupées et pillées à maintes reprises par *les gens de guerre*. Quel est ce mystère, d'autant qu'un Thierry Hannon est aussi cité comme chairier à Namur en 1578 et 1581 ? En fait, il semble bien qu'il s'agisse d'une seule personne et d'une même famille, ce que confirme une enquête du Conseil où il est question d'un *Thierry Robionoy dit Hannon*.

Une dynastie se dessine, avec le père, Thierry de Robionoy, chairier, époux de dame Barbe d'Enghien et les deux fils, Thierry, cité en 1621 parmi les bourgeois de Namur, et Charles. Ils ont du bien en divers lieux de Namur et

tous sont des habitués des prétoires. Pour le père, il ne s'agit que de gestion de ses affaires, par exemple en 1613 des litiges sur un transport de bois de Fosses à Namur sur la Sambre ¹³⁶ et sur l'état à Andenelle d'un fourneau reconstruit après les guerres. L'ancien chairier de Namur meurt peu après, car son épouse Barbe d'Enghien est citée en 1617 comme *veuve demoiselle* ; l'affaire est déjà plus particulière, puisqu'elle se dispute avec le doyen et un chanoine de Saint-Aubain pour la restitution d'une bague en or. Les choses vont se gêner...

Le partage de l'héritage paternel fait l'objet d'un litige entre Thierry et Charles, porté en 1643 devant le Conseil provincial. Thierry meurt le premier, car trois ans plus tard, l'affaire est poursuivie par sa veuve, Madeleine Son. Entre beau-frère et belle-sœur, c'est la guerre. En 1648, on se dispute sur le rendement des fermes d'Andoy et de Reppeau et sur la propriété de divers biens meubles, notamment de l'argenterie et des bijoux que chacun réclame. Quatre ans plus tard, la *damoiselle* dépose plainte en diffamation contre Charles et Anne, sa belle-sœur ; précision intéressante : il est question dans le procès du passage de soldats lorrains à Wierde et Andoy. Et en 1655, après que la vieille Barbe d'Enghien a rendu à son tour l'âme à Dieu, on se déchire ce nouvel héritage, on s'accuse d'avoir transporté indument des meubles de la ferme de Reppeau à celle d'Andoy...

Charles de Robionoy semble décidément un bien mauvais coucheur. *Rethiré dans sa petite thour audit Reppeau*, comme dit joliment une enquête, il fait feu de tout bois s'attaque à tous et à tout propos. Il n'hésite pas faire justice lui-même, puisqu'on le voit poursuivi en 1640 pour bris des serrures de l'église paroissiale d'Andoy, dont le curé lui avait refusé les clés ; le brave ecclésiastique entendait garder son sanctuaire clos, car les manants du lieu y avaient établi un corps de garde et commis quelques excès ! Décidément, le torchon brûle entre les Robionoy et la paroisse d'Andoy : treize ans plus tôt, en 1627, Thierry, le frère aîné, avait déjà été poursuivi pour avoir outragé et battu Lambert de Streele, le curé du village. En 1646, il est question d'injures échangées avec un nommé Philippe Ferant. Robert Defossez, fermier de l'abbaye de Grandpré, n'est pas davantage dans les grâces du maître de Reppeau, car il l'accuse d'avoir proféré des menaces à son encontre en venant reprendre le bétail pâturant sur ses terres. En 1649, Robionoy s'attaque à la ville de Namur en la personne de son mayeur à propos du chemin dit de Poilvache, qui parcourt ses terres à Wierde ; ce chemin traverse en effet un *pachis* (une pâture) de sa ferme, que l'on prétend, paraît-il, confondre avec le chemin lui-même. Deux ans plus tard, il s'en prend à son voisin Jean-Baptiste de Villenfagne sur la propriété d'un « trieu » à Naninne qu'il dit dépendre de Reppeau. En 1658, il accuse une certaine Jeanne Herencq d'avoir coupé du bois dans les bois communaux d'Andoy pour construire une grange ; en 1662, il dispute à Jacques Vanepome la répartition d'une récolte emmagasinée dans la grange de Reppeau, toujours existante. Une dernière enquête faite en 1666 par Louis de Maillen – de la famille des seigneurs de Wierde, ses voisins d'en face ! – porte sur l'établissement de fours à chaux à Wierde et sur l'accès de ceux-ci. Après les Robionoy, les Ferrare sont les maîtres du domaine de Reppeau : dès 1738, un sieur de Ferart est cité comme seigneur du lieu. Les origines de la famille sont obscures, évidemment étrangères à la famille princière

italienne éponyme. Le nom de Ferart n'est pas rare dans les archives wierdoises. En 1714, il y est question d'un Materne Ferard, manant, époux Poilvache. En 1725, Thierry Ferart, manant de Jambes, est en procès à propos de coupes de bois à Wierde, sur le tracé d'un chemin menant de Dave à Arville. Y a-t-il un lien entre ces références très roturières et les de Ferrare de Reppeau, qui noueront bientôt les plus belles alliances aux générations suivantes ? Mystère. Toujours est-il que François Nicolas épouse Marie-Caroline de Lossy et que leur fils Albert Alexandre (1764-1848) s'unit à Geneviève de Succa, descendante d'une ancienne famille piémontaise.

Les Ferrare passent apparemment la Révolution sans dommage, puisqu'ils restent au siècle suivant à la tête d'un domaine agricole de 200 hectares et exploitent même des gisements de terre plastique. Le bois Ferrare, sur la crête dominant la boucle du Tronquoy, à l'ouest du village, a perpétué leur nom. Si – signe des temps ? – Thérèse Ferrare, née à Wierde en 1792, épouse à dix-huit ans un modeste Jean-Louis Botson natif de Sart-Bernard, les Ferrare renouent vite avec la particule et les grands mariages. Augustine de Ferrare de Reppeau (1804-1852) épouse à Wierde en 1835 Théodore de Partz de Courtray ; Henriette de Ferrare de Reppeau s'unit à Philippe de Reul (1810-1889), descendant par sa mère des Ghillenghien et par son père des Reul de Neuberg (1722-1804). Ce dernier mariage fait d'ailleurs passer Reppeau aux de Reul : Gustave (1847-1923), son fils Maximilien (1877-1941), colonel déporté et mort des suites de sa captivité, Philippe enfin, né en 1922, officier de carrière également. Le caveau des Ferrare-de Reul et celui des de Waha s'adossent aujourd'hui à l'antique clocher de l'église, l'un au nord, l'autre au midi...



1128. – Entrée de la ferme de M. de Reul